

Commémoration et patrimoine culturel : quels liens à la mémoire et à l'identité?

Maryse Paquin

« Ce que nous ne pouvons plus produire, nous ne pouvons que le commémorer. »

William Johnston (1992, p. 66 ; cité dans Mueller, 1998, p. 17)

« Comment définir la mémoire? Elle se distingue de l'histoire en ce qu'elle désigne une relation personnelle, directe, avec un événement du passé, lourd de conséquences. [...] Elle ne peut être complètement objective, car elle constitue une forme de conscience, une forme d'identité. »
(Veil, 2007, p. 376)

Introduction

Tels le sacré et le profane, la commémoration et le patrimoine culturel entretiennent un lien permanent. La commémoration entretient également un lien avec la mémoire et l'identité. De tels liens s'incarnent dans de nombreux discours sous-jacents aux manifestations présentes dans l'espace public. Avant d'aborder les multiples formes de ces manifestations, cet article invite à revisiter d'abord les concepts de commémoration et de patrimoine culturel pour mieux comprendre ce lien, de même qu'à celui de la mémoire et de l'identité.

Définition de la commémoration

Du latin, le terme *commemoratio* signifie l'« action de rappeler, de mentionner, d'évoquer »¹. Cette action peut renvoyer à une « cérémonie organisée en souvenir d'une personne ou d'un événement, religieuse ou non »². Toutefois, elle n'est pas seulement reliée au phénomène religieux, car « le fait commémoratif s'apparente à une culture essentiellement laïque dont l'ambition est de supplanter les

attaches religieuses, au profit de l'identité nationale – telle que la conscience d'appartenir à un État, à un corps d'idées » (Muller, 1998, p. 18-19). Quant à la défunte Commission des biens culturels du Québec, elle définit la commémoration comme étant : « Une manifestation ou un repère qui rappelle un objet, un personnage, un événement ou un fait du passé, de manière ponctuelle ou répétitive » (2011)³.

La commémoration prend de multiples formes, comme un colloque, une conférence, une publication, une exposition, un concours, un défilé, une cérémonie, etc. Ses synonymes sont : « célébration, fête »⁴. À ce titre, McLaughlin (2016) rappelle que la forme la plus répandue de la commémoration demeure toutefois la « fête populaire » (p. 38). Et, selon Huard (2001), la fête populaire, voire la manifestation, contient toujours un aspect symbolique, en raison de l'action festive qui est en jeu. Tout comme la célébration ou l'anniversaire, la manifestation commémorative peut être périodique et récurrente ou occasionnelle et ponctuelle. Enfin, en plus des célébrations, des fêtes, des cérémonies ou des manifestations, la commémoration peut également être soulignée au travers de la « toponymie » (Boucher, 2001, p. 15). Bref, la nature de la commémoration apparaît aussi vaste que ses définitions, tout en entretenant un lien avec le patrimoine culturel.

Lien entre la commémoration et le patrimoine culturel

Le concept de commémoration entretient un lien permanent avec le patrimoine culturel. À ce sujet, la Stratégie québécoise de commémoration (MCCQ, 2022) mentionne que « le patrimoine culturel [matériel] est formé des objets hérités des commémorations passées (plaques, monuments, etc.) » (p. 6). Ces deux concepts semblent en lien en raison des lieux patrimoniaux où se déroulent généralement les manifestations commémoratives. Pour l'illustrer, citons la *Loi sur le patrimoine culturel*, au Chapitre 1, Article 1, alinéa 3 (LégisQuébec, 2021; 2011), où

il est stipulé que « le patrimoine culturel est constitué de personnages historiques décédés, de lieux et d'événements historiques, de documents, d'immeubles, d'objets et de sites patrimoniaux, de paysages culturels patrimoniaux et de patrimoine immatériel »⁵. La commémoration semble ainsi entretenir un lien encore plus étroit avec le patrimoine culturel immatériel (PCI) que matériel, puisque le Texte de la Convention pour la sauvegarde du PCI de l'UNESCO (2003) identifie que le troisième domaine se rapporte aux « pratiques sociales, rituels et événements festifs » (Art. 2 – parag. 2, de la section Dispositions générales). Malgré le caractère historique du patrimoine culturel immatériel, on note pourtant de nettes distinctions entre ces deux concepts.

Distinctions entre patrimoine culturel immatériel et histoire

Citant Poulot (2006, p. 3), Charbonneau et Turgeon (2010) rappellent que « l'histoire paraît "morte" [alors que] le patrimoine [culturel immatériel], au contraire, [est] "vivant" » (p. 2). Il s'agit d'une dichotomie au sens où « [l]es manifestations patrimoniales reconstituent concrètement le passé, le mettent en scène ou en exposition, l'inscrivent dans le présent et, par conséquent, le rendent populaire et vivant, contrairement à l'histoire qui privilégie les sources écrites » (*Ibid.*). C'est pourquoi l'expression « commémoration patrimoniale » est parfois utilisée, car elle possède :

Un fort pouvoir de mobilisation [et d'engagement citoyen] : au lieu d'enfermer les acteurs sociaux dans l'espace individuel de la lecture, il les réunit autour d'une activité [collective] ou d'un lieu chargés de sens [...]. En même temps qu'elles donnent vie au passé, elles redonnent vie aux personnes. (*Ibid.*)

La « commémoration historique » (Courtois, 2011) fait également partie de ce vaste réseau conceptuel. Les avis divergent cependant sur le bien-fondé de cette expression, de même que celle de « mémoire historique » (Terrasse, 2019), lui pré-

férant celle de « patrimoine mémoriel » (Durand, 2012), voire celle de « commémoration de la mémoire » (Lavabre, 2014, p. 26).

Lien entre commémoration et mémoire

« La mémoire n'est pas l'histoire » rappelle Nora (1984, p. xix). Il arrive même, selon Galland (2019), que « mémoire et histoire divergent sérieusement » (p. 91). N'utilisons-nous d'ailleurs pas l'expression « avoir la mémoire longue » ou, à l'opposé, « l'avoir courte ». Si « [l]e rôle de l'historien n'est pas de commémorer, en revanche, il possède celui de se questionner, tant sur le sens que les enjeux sous-jacents aux commémorations » (*Ibid.*). À titre d'exemple, citons la fête de la Reine [Victoria], un jour férié et chômé qui est célébré chaque année par le gouvernement fédéral et par d'autres provinces et territoires canadiens, depuis 1901, mais qui est devenu la fête de Dollard [des Ormeaux], dans les années 1920, au Québec et, depuis mai 2002, la Journée nationale des patriotes.



Drapeau des patriotes. Version de 1830.
Source : Wikimedia Commons. https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/5/5e/Drapeau_patriote.jpg

La commémoration se veut ainsi l'intersection entre nation et mémoire, car : « [e]lle est un espace de création et de transmission, en permettant idéalement à chacun de s'y embarquer pour regarder se dérouler un spectacle dont il est lui-même à la fois acteur et spectateur » (Malausséna, 2004, p. 80).

La commémoration de la mémoire se présente ainsi sous une forme de discours ou, mieux, d'un « genre discursif », tel un projet d'écriture qui présente un chapitre de la mémoire collective. Loin d'être figé, le discours commémoratif ne prend toutefois effet qu'une fois patrimonialisé. Par exemple, l'anniversaire devient un moyen de consolider ou de défendre une position dans l'espace public, bien souvent au travers d'un personnage historique décédé. À l'appui, citons l'exemple de Paul de Chomedey, sieur de Maisonneuve, fondateur de Ville-Marie, en 1642. La ville de Montréal a commémoré le 400^e anniversaire de sa naissance, en 2012, car le fait de souligner cet anniversaire se veut le prélude aux célébrations entourant le 400^e anniversaire de Montréal, en 2042.



Monument à Paul de Chomedey, sieur de Maisonneuve. Crédit photo :
Andréane Beloin, 2019. Source : Répertoire du patrimoine culturel du
Québec. <https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=115085&type=bien>

Enfin, ajoutons qu'un énoncé de commémoration de la mémoire ne constitue ni une fin en soi, ni un objet d'instrumentalisation, car il « réfère simultanément tant au symbole qu'à l'action commémorée » (Malausséna, 2004, p. 81). À ce titre, « sa forme est non seulement constitutive du discours commémoratif, mais aussi matrice et ordonnatrice de comportements et de valeurs » (*Ibid.*). C'est pourquoi la commémoration implique toujours de tenir compte de plusieurs dimensions : temporelle, spatiale, sociétale et, par conséquent, identitaire. D'où le lien entre commémoration et identité.

Lien entre commémoration et identité

Selon Muller (1998), « on retrouve une dimension identitaire dans toutes commémorations. L'affirmation d'une identité qui se cherche, d'une identité qui se construit en s'affirmant » (p. 17). « Dans ce processus identitaire, dont le ressort est la mémoire collective, un groupe se définit toujours en se différenciant d'un autre; l'anniversaire est alors un moyen de consolider ou de défendre une différence supposément menacée » (p. 20). Pour cette raison, « Une pratique, [un personnage] ou un site reconnu à une époque peut perdre son statut patrimonial à une autre » (Charbonneau et Turgeon, 2010, p. 3), notamment par absence de repère identitaire. Pour l'illustrer, prenons l'exemple de la statue de John A. Macdonald, premier Premier ministre canadien, qui est déboulonnée à la place du Canada, à Montréal, en août 2020.

Commémoration et patrimoine culturel : quels liens à la mémoire et à l'identité?
Maryse Paquin



Monument à sir John A. Macdonald. Crédit photo : Denise Caron, 2011. Source : Répertoire du patrimoine culturel du Québec. <https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=190115&type=bien>

Considéré hier comme un héros, l'illustre personnage est aujourd'hui vu comme le représentant d'un passé colonial canadien peu reluisant. En ce sens, la fonction identitaire de la commémoration permet de s'interroger sur ses tendances, notamment à l'égard des individus et des groupes de la société, jadis honorés, et maintenant complètement exclus et ignorés de certains domaines de l'historiographie : « Elle est le reflet des rapports qu'une société entretient avec sa mémoire et les gestes qu'elle pose pour l'actualiser, l'immortaliser à travers diverses mises en scène » (Lachance, 1999, p. 434).

Conclusion

La commémoration est un discours qui implique une narration, une mise en récit qui engage toujours, d'une façon ou d'une autre, une interprétation. Dès que les faits sont racontés, ils entrent dans le langage, car ils sont connotés par un appareil conceptuel et politique, voire idéologique. En ce sens, « [l]a commémoration est ce grand mouvement par lequel on assure et réassure son identité en se tournant vers les événements qu'une communauté considère comme la définissant » (Ory 1992, p. 9). La commémoration s'actualise ainsi au travers d'un patrimoine culturel qui renvoie à la mémoire et à l'identité.



Tête de la statue déboulonnée de sir John A. Macdonald. Crédit photo : Graham Hughes, 2020. Source : La Presse canadienne. <https://www.ledevoir.com/politique/montreal/797100/la-statue-de-john-a-macdonald-ne-reviendra-pas-a-la-place-du-canada>

BIBLIOGRAPHIE

- Boucher, D. (2001). *Sauvegarde du patrimoine, commémoration du passé et construction d'une mémoire locale : Rivières-du-Loup et le manoir Fraser* (Mémoire de maîtrise en histoire). Université Laval, Qc.
- Charbonneau, A. et Turgeon, L. (dir.). (2010). *Patrimoine et identités en Amérique française*. Presses de l'Université Laval, Qc.
- Commission des biens culturels du Québec. (2011). *La commémoration*. Gouvernement du Québec.
- Courtois, C.-P. (2011). *Les commémorations historiques nationales au Québec : pour une politique d'envergure*. Institut de recherche sur le Québec.
- Durand, G. (2012, août). Patrimoine mémoriel et commémoration face à la Loi sur le patrimoine culturel du Québec. *Bulletin Mémoires Vives*, 34. <https://www.cfqlmc.org/bulletin-memoires-vives/bulletins-antérieurs/bulletin-n-34-aout-2012/>
- Huard, J. (2001). *Fête, société et culture*. Mémoire de maîtrise en sociologie. Université du Québec à Montréal, Qc.
- Lachance F. (1999). Compte-rendu de lecture. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 52(3), 432-434.
- Lavabre, M.-C. (2014). La commémoration : mémoire de la mémoire ? *Bulletin des bibliothèques de France*, 3, 26-37.
- LégisQuebec (2021; 2011). *Loi sur le patrimoine culturel*. Gouvernement du Québec. <https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/p-9.002>
- Malausséna, K. (2004). Commémoration et lien territorial. L'Angleterre et le Québec en comparaison. *Recherches sociographiques*, 43(1), 79-110.
- Ministère de la Culture et des Communications (2022). *Je me souviens. Cadre de référence pour la commémoration gouvernementale*. Gouvernement du Québec.
- Muller, M. (1998). Le phénomène commémoratif. Enjeu d'une quête sociale d'identité. *Autres Temps*, 57, 17-24.
- Nora, P. (1984). *Les lieux de mémoire*. Tome 1. La République. Gallimard, xix.
- Ory, P. (1992). *Une nation pour mémoire : 1889, 1939, 1989. Trois jubilés révolutionnaires*. Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.
- Poulot, D. (2006). *Une histoire du patrimoine en Occident, XVIII-XXI^e siècle. Du monument aux valeurs*. Presses Universitaires de France.
- Terrasse, R. (2019, 2 octobre). La mémoire historique est un enjeu d'influence. *Conflits. Revue de Géopolitique*. <https://www.revueconflits.com/education-europe-histoire-invasions-memoire-des-hommes-ottomans/>
- UNESCO. (2003). *Texte de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel*. <https://ich.unesco.org/fr/convention>
- Veil, S. (2007). *Une vie*. Stock.

1. Dictionnaire Larousse. Commémoration. <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/comm%C3%A9moration/17466>
2. Centre national de ressources textuelles et lexicales. Commémoration. <https://www.cnrtl.fr/definition/comm%C3%A9moration>
3. CBCQ. Commémoration. https://cpcq.gouv.qc.ca/app/uploads/2020/05/la_Commémoration.pdf
4. Dictionnaire Le Robert. Commémoration. <https://dictionnaire.lerobert.com/definition/commemoration>
5. Loi sur le patrimoine culturel (2021; 2011, c. l, a. 3). <https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/p-9.002>